

Réouverture du Petit Rosne à Ezanville

Par VM - le 11/07/2023 - Environnement Magazine

Après Sarcelles, c'est Ezanville, dans le Val d'Oise, qui voit le Petit Rosne ressurgir du carcan bétonné où il avait été enfermé. Une opération pour lutter contre les inondations et les îlots de chaleur urbains, mais aussi pour le bien-être des habitants, reconnectés avec la nature.

Avec de lutter contre les îlots de chaleur, les réouvertures des rivières urbaines et la fin du « tout-tuyaux » créent de véritables « oasis » de verdure et de fraîcheur, participant au rétablissement de la biodiversité, à la lutte contre les inondations et créant des points de rencontre pour les habitants. Après la réouverture du Petit Rosne à Sarcelles en 2014 et celle du Croult à Gonesse en 2019 (12 ha de zones d'expansion de crues ont été aménagés), le Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne (Siah) poursuit ses objectifs de renaturation des rivières de l'est du Val d'Oise avec la réouverture du Petit Rosne à Ezanville, tout en s'inscrivant dans les objectifs des politiques publiques en matière de zéro artificialisation nette, qui vise à restaurer 100% des espaces naturels européens d'ici à 2050.

Circulations douces pour les promeneurs

Le tronçon concerné à Ezanville, situé le long du complexe sportif, long de 220 mètres, est reméandré et bénéficie de berges aménagées. L'ancienne petite mare est devenue une zone humide directement connectée à la rivière. L'ensemble, compatible avec la présence d'une flore et d'une faune diversifiées, peut être considéré comme un écosystème à part entière. Des circulations douces ont été organisées pour les promeneurs dans la continuité du chemin déjà existant qui longe les deux bassins de retenue et file à travers la plaine agricole à l'aval. De même, les infrastructures existantes ont été conservées, comme les places de stationnement par exemple. Le projet était de permettre au cours d'eau de s'épanouir à ciel ouvert, tout en offrant aux promeneurs un espace naturel de bien-être et de fraîcheur.

Le projet, inauguré le 1er juillet par Benoit Jimenez, président du Siah, et d'Eric Battaglia, maire d'Ezanville, a été financé par l'agence de l'eau Seine-Normandie, la Région Ile-de-France et le département du Val d'Oise. L'entreprise missionnée pour cette opération est Terideal.

Deux bassins-versants

Le Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne (Siah) est un groupement de communes et d'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) créé en 1945. Il intervient sur un territoire de 35 communes situées sur les deux bassins-versants de la pointe Est du département du Val d'Oise (bassin-versant du Croult et bassin-versant du Petit Rosne). Ses statuts définissent deux missions principales : la lutte contre la pollution des milieux humides superficiels et la lutte contre les inondations.

Environnement Magazine. Tous droits réservés.